

## Hésio Conseil

14 Boulevard du 21ème Régiment d'Aviation  
54000 NANCY  
Email: [contact@hesio.fr](mailto:contact@hesio.fr)



# Test de Connaissance du Français (TCF)

*En partenariat avec l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration, dans le cadre de la signature du Contrat d'Intégration, HESIO Conseil propose les Tests de Connaissance du Français (TCF).*

### **METZ :**

*Espace Carrefour, 6 rue Marchant 57000 METZ*

### **NANCY :**

*14 Boulevard du 21ème Régiment d'Aviation 54000 NANCY*

### **EPINAL :**

*UDAF, 5 rue de la Magdeleine 88000 EPINAL*

*Nous contacter :*

*Coordinatrice pédagogique Dispositif OFII PFA et Certifications  
Madame Manon PERIN  
[m.perin@hesio.fr](mailto:m.perin@hesio.fr)  
06.34.89.42.66*

### **Prérequis :**

- *Avoir signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)*

*Sont concernés par la signature du CIR, tous les étrangers primo-arrivants de plus de 16 ans, en situation régulière et ayant vocation à résider durablement sur le territoire français :*

- *bénéficiaires du regroupement familial*
  - *conjointes de français*
  - *parents d'enfants français*
  - *bénéficiaires de la protection internationale (BPI)*
  - *réfugiés statutaires, apatrides et membres de leur famille*
  - *liens privés et familiaux (LPF) ...*
- 
- *Avoir respecté les obligations du Contrat d'Intégration Républicaine :*
    - *avoir effectué la totalité des journées de la formation civique*
    - *avoir suivi avec assiduité la formation linguistique imposée par l'OFII*

*La passation du Test de Connaissance du Français est **GRATUITE**, et prise en charge par l'OFII.*

## Hésio Conseil

14 Boulevard du 21ème Régiment d'Aviation

54000 NANCY

Email: [contact@hesio.fr](mailto:contact@hesio.fr)



### Délai d'accès :

*Les publics sont accueillis et testés en langue française aux directions territoriales des OFII lors de la plateforme d'accueil.*

*Suite à leur test de positionnement, l'inscription au TCF est proposée aux personnes étant dispensées de formation linguistique.*

*Les bénéficiaires devant suivre une formation linguistique se verront proposer l'inscription à la certification lors de leur sortie de formation et uniquement s'ils ont obtenu le niveau A1 du CECRL.*

*Une fois leur demande validée par la Direction Territoriale compétente, les bénéficiaires seront contactés afin de leur transmettre une convocation pour la prochaine session disponible.*

*Les publics dispensés de formation linguistique ont 6 mois à la suite de la signature de leur Contrat d'Intégration Républicaine pour passer gratuitement le Test de Connaissance du Français.*

*Les bénéficiaires de la formation linguistique ont, quant à eux, 12 mois suite à leur formation linguistique pour passer la certification.*

**Durée :** *une journée*

**Nombre d'inscrits :** *8 à 12 stagiaires maximum*

### Modalités de passation :

- *sessions au format électronique*
- *sessions au format papier*

### Accessibilité et délais d'accès :

- Accessibilité PMR

### Qualité et indicateurs de résultats :

- Taux de satisfaction des parties prenantes
- Taux de réussite

**Prix :** 0.00€ (FINANCEMENT OFII)